

République Française  
Département de la Marne  
Arrondissement de  
Châlons-en-Champagne

**Communauté de Communes de la Moivre à la Coole**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**SÉANCE DU 20 MAI 2021**

Le 20 mai 2021 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Francheville, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 12 mai 2021.

Nombre de délégués :

- en exercice 44
- présents 39
- représentés ou ayant donné pouvoir 1
- votants 40
- ont voté pour 40
- ont voté contre 0
- se sont abstenus 0

Titulaires présents : Gérard ACOSTA, Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, Freddy MELLETT, André MELLIER, Hélène MOINEAU, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Michel JACQUET par Dominique MATHIEU (suppléant).

Absents : Anne BRAZE, Alexandre BREMONT, Victor OURY (excusé), Jean-Marie ROSSIGNON (excusé).

**DÉLIBÉRATION**  
**N° 1032-2021**

**OBJET :**  
**Annulation de titres sur exercice**  
**antérieur**  
**REOMI**

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

Le conseil nomme Mme Céline ROBERT pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'assemblée que suite à la facturation des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres 2020 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI), des factures ont été émises à tort.

Le SYMSEM a adressé un tableau récapitulatif des titres à annuler pour un montant total de 492.60 €.

**Après en avoir délibéré, le conseil de communauté :**

**DÉCIDE** d'annuler les titres ci-dessous, pour un montant total de 492.60 € :

NOM / PRENOM	COMMUNE	1er SEMESTRE 2020		2ème SEMESTRE 2020	
		N° titre	Montant	N° titre	Montant
BERTIN Lucie	SAINT-GERMAIN-LA-VILLE	11029	75,00 €	17339	75,00 €
DENNI Yann	SOMME-VESLE	11356	105,00 €		
COPIN Baptiste	COUPEVILLE	13628	75,00 €	14373	87,60 €
S2W	POGNY	10734	75,00 €		

Extrait certifié conforme,



Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN  
2021.06.01 08:39:08 +0200  
Ref:20210527\_135601\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président